

# La marche d'Alphonse



## Le circuit

Le circuit se décline sur 5 jours de randonnées avec des distances à parcourir allant de 10 km à 27 km par jour. Les routes empruntées sont les rues, les routes de campagnes, les pistes cyclables, les sentiers du parc national d'Oka et les sentiers pédestres connus.

Il est essentiel de toujours respecter le Code de la route ainsi que les indications pour les piétons, lorsqu'il y en a. Ceci vaut aussi pour les pistes cyclables. Marcher en faisant face à la circulation, à l'exception des endroits où le trottoir ne se trouve que d'un seul côté de la route.

La marche d'Alphonse fonctionne **seulement sur réservation**. Vous devez **communiquer avec Tourisme Basses-Laurentides** au 450 491-4444 afin que nous puissions vérifier la disponibilité des lieux d'hébergements. Après la vérification, nous vous fournirons les coordonnées de chaque hébergement et vous aurez 48 heures pour réserver vos nuitées. L'hébergement dans les Basses-Laurentides est assez limité et chaque hébergement a ses particularités, c'est pourquoi il est important de nous contacter avant votre départ, il nous fera plaisir de bien vous informer.

La journée de votre départ, Tourisme Basses-Laurentides vous remettra un guide détaillé de votre itinéraire « *Le carnet du marcheur* » au coût de 20\$ en argent comptant seulement. Un guide par marcheur est exigé. Celui-ci vous indiquera en détail le chemin à suivre, les restaurants et les services à proximité ainsi que les points d'intérêt des Basses-Laurentides.

Nous avons sélectionné des endroits symboliques par lesquels le circuit transite : l'Église de Saint-Eustache, le Vieux-Saint-Eustache, l'Église de Saint-Joseph-du-Lac, l'Abbaye cistercienne d'Oka, le Calvaire d'Oka, l'Église de Saint-Placide, l'Église de Saint-Benoît, le parc national d'Oka, le Jardin des Gerbes d'Angelica et plusieurs lieux de recueillement que vous découvrirez en cours de route.

Voici les différents lieux d'hébergement :

- Jour 1 : Espace CFAF : Petite place d'arts ! à Deux-Montagnes
- Jour 2 : Parc national d'Oka, Gîte sous les pins à Oka ou Gîte au Clair de lune d'Oka à Oka
- Jour 3 : Gîte la Capucine à Saint-Placide
- Jour 4 : Domaine Beau-Rêve à Oka
- Avant le départ et à l'arrivée, il est possible de séjourner à l'Impéria Hôtel et Suites, situé aux abords de Tourisme Basses-Laurentides.

Toutes les distances de ce parcours ont été calculées au meilleur de notre connaissance, mais elles demeurent toujours approximatives.

## Consignes générales

- Respecter en tout temps le Code de la route, s'assurer d'avoir des comportements sécuritaires et respecter l'environnement en tout temps.
- Respectez l'itinéraire tel que vous vous étiez engagé et **confirmer** par téléphone votre arrivée au moins 24 heures à l'avance auprès de votre prochain lieu d'hébergement. (voir liste des lieux d'hébergement)
- Avisez Tourisme Basses-Laurentides au 450-491-4444 si vous devez arrêter votre marche en cours de route afin d'assurer le suivi auprès des différents intervenants.
- Respectez les règles établies par les lieux d'accueil, à savoir entre autres, que l'arrivée doit se faire après 16 heures et qu'il faut avoir quitter les lieux au plus tard à 10 heures; de laisser les lieux dans l'état où ils étaient; de ne pas déranger

## Avis relatif à la responsabilité et aux dommages

La pratique de la marche comporte des risques. Il nous incombe de vous en informer et de prévenir ces risques autant que possible. Tourisme Basses-Laurentides n'assume aucune responsabilité à l'égard de ces risques qu'ils soient personnels ou matériels. Soyez très prudent sur les routes.

Nous vous suggérons d'avoir en votre possession un appareil cellulaire afin de communiquer rapidement pour obtenir des services d'urgence avec le 911. Pour toutes questions concernant votre pèlerinage, veuillez contacter Tourisme Basses-Laurentides au 514-701-2052.

Vous êtes responsable des frais d'hébergement et devez assumer les frais en cas d'annulation, selon les politiques du lieu d'hébergement.

## Itinéraire (kilométrage approximatif)

DE	À	KM
Saint-Eustache	Deux-Montagnes	10
Deux-Montagnes	Oka	18,2 ou 20,2
Oka	Saint-Placide	24,3 ou 27
Saint-Placide	Oka	23
Oka	Saint-Eustache	21,7

### Un peu d'histoire

#### Pourquoi un circuit dans les Basses-Laurentides ?

La Marche d'Alphonse est une invitation à découvrir les Basses-Laurentides. Situé à proximité de Montréal, Tourisme Basses-Laurentides vous invite à parcourir notre région sous une forme nouvelle et à prendre le temps, de se recueillir, à travers notre magnifique patrimoine historique et agricole. Parcours mi-urbain, mi-rural, ce circuit vous transporte sur le territoire agricole et agroalimentaire du Québec.

#### Pourquoi la Marche d'Alphonse ?

En l'honneur d'Alphonse Desjardins, le fondateur des Caisses Desjardins.

Alphonse Desjardins a toujours été fasciné par l'entraide, le développement de l'agriculture et des communautés, la rétention des résidents habitant les zones rurales et le maintien de la prospérité de ceux qui savent se prendre en mains. Pour toutes ces raisons, Tourisme Basses-Laurentides qui est à l'origine de ce projet s'est senti interpellé. Et donc, en l'honneur de ce développeur de l'économie régionale, le nom de notre circuit nous rappelle un des grands bâtisseurs du Québec.

#### Consignes générales :

- Respecter en tout temps le **Code de la route**, s'assurer d'avoir des comportements sécuritaires et respecter l'environnement en tout temps.
- Respecter l'itinéraire tel que vous vous étiez engagé et confirmer par téléphone votre arrivée au moins 24h à l'avance auprès de votre prochain lieu d'hébergement. (voir liste des lieux d'hébergements).
- Avisez Tourisme Basses-Laurentides au 450 491-4444 si vous devez arrêter votre marche en cours de route afin d'assurer le suivi auprès des différents intervenants.
- Respectez les règles établies par les lieux d'accueil, à savoir entre autres, que l'arrivée doit se faire après 16h et qu'il faut avoir quitté les lieux au plus tard à 10h; de laisser les lieux dans l'état où ils étaient; de ne pas déranger les autres pèlerins, de ne consommer ni tabac, ni drogue, ni alcool. Toutes règles spécifiques à chacun des endroits vous seront communiquées en cours de parcours dans ce guide.
- Ayez en votre possession en tout temps lors de votre parcours, de l'eau, une trousse de premiers soins et un téléphone cellulaire.
- Prévoyez de l'argent liquide, en tout temps, pour le paiement de certains gîtes et les repas.

## Points d'intérêt de la marche d'Alphonse



La ville de Saint-Eustache, issue de la seigneurie des Mille-Îles et concédée d'abord en 1683, se distingue par son héritage historique et son patrimoine architectural.

L'église de Saint-Eustache, une église reconnue pour avoir été le théâtre de la bataille de Saint-Eustache lors de la rébellion de 1837 et classée monument historique en 1970.

L'histoire du Vieux Saint-Eustache

Le moulin Légaré construit sur les rives de la rivière du chêne en 1762 est la plus ancienne industrie toujours en opération au Canada.

Les 5 fresques extérieures de la rue Saint-Eustache, témoins d'une autre époque.



Le Lac des Deux-Montagnes

La ville de Deux-Montagnes originellement appelé Saint-Eustache-sur-le-Lac.



Le chemin du Roi devenu aujourd'hui le chemin d'Oka.

La municipalité de Pointe-Calumet qui à l'époque était une paroisse de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac et reconnue comme une destination de villégiature pour les Montréalais d'antan.

Le parc National d'Oka qui se démarque par la richesse de son patrimoine historique et ses joyaux écologiques.

Le sentier du Calvaire d'Oka, un chemin de croix aménagé par les Sulpiciens.

Le calvaire d'Oka, le plus ancien Calvaire d'Amérique, avec ses quatre oratoires et ses trois chapelles.

La Pinède d'Oka, la plus grande pinède au Canada ainsi que la plus vieille forêt plantée en Amérique du Nord.

L'étendue des terres agricoles qui forment un paysage magnifique.

La municipalité de Saint-Placide en bordure du Lac des Deux-Montagnes dont la beauté des lieux est frappante.

L'Église de Saint-Placide et son orgue *Casavant et Frères*, fabriqué en 1918.

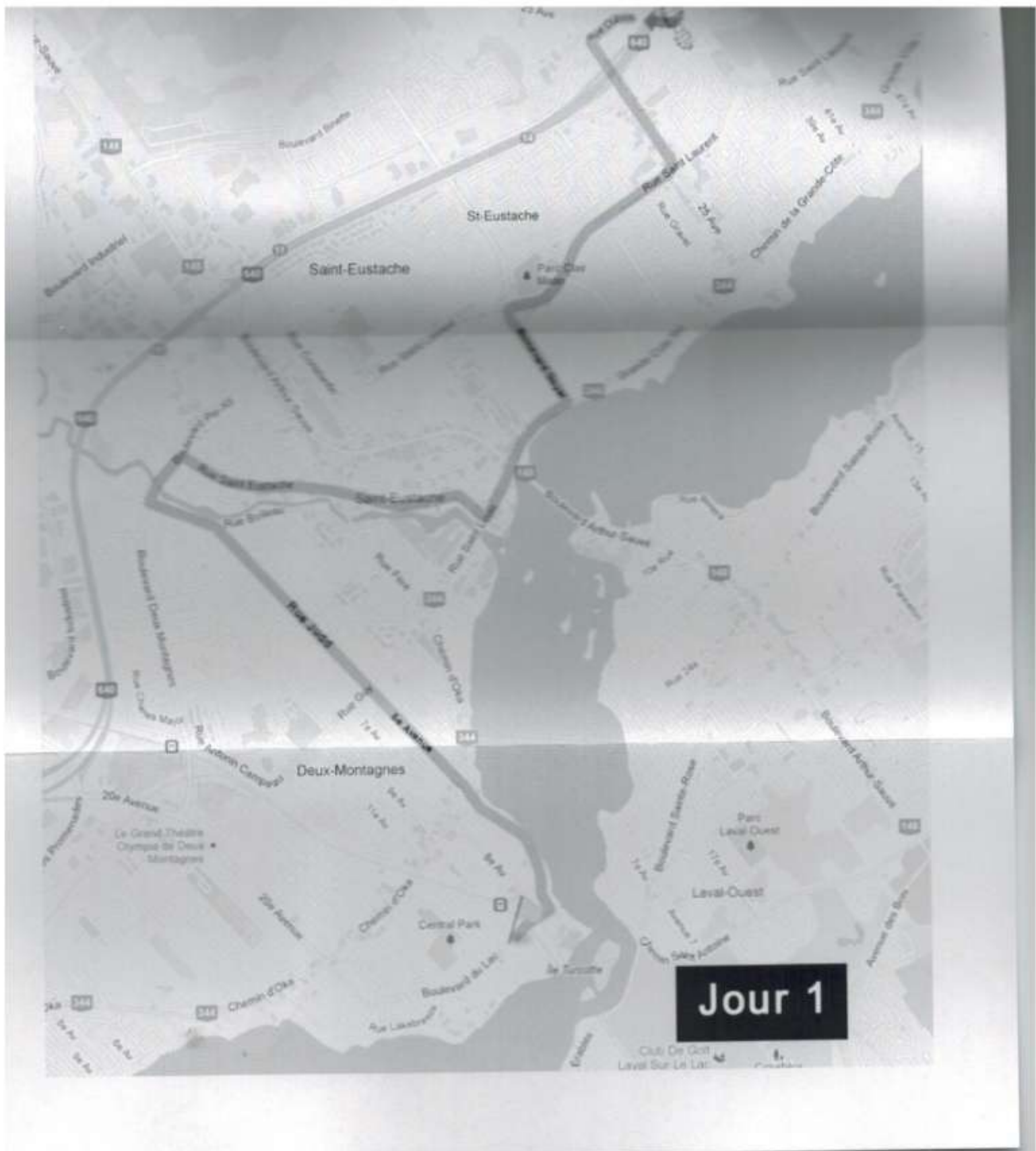
La Ville de Mirabel, née en 1971 de la fusion de 14 municipalités et parties de municipalités, l'un des plus grands territoires municipaux du Québec.

Le noyau villageois de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, ses multiples terres cultivées et ses nombreux pommiers.

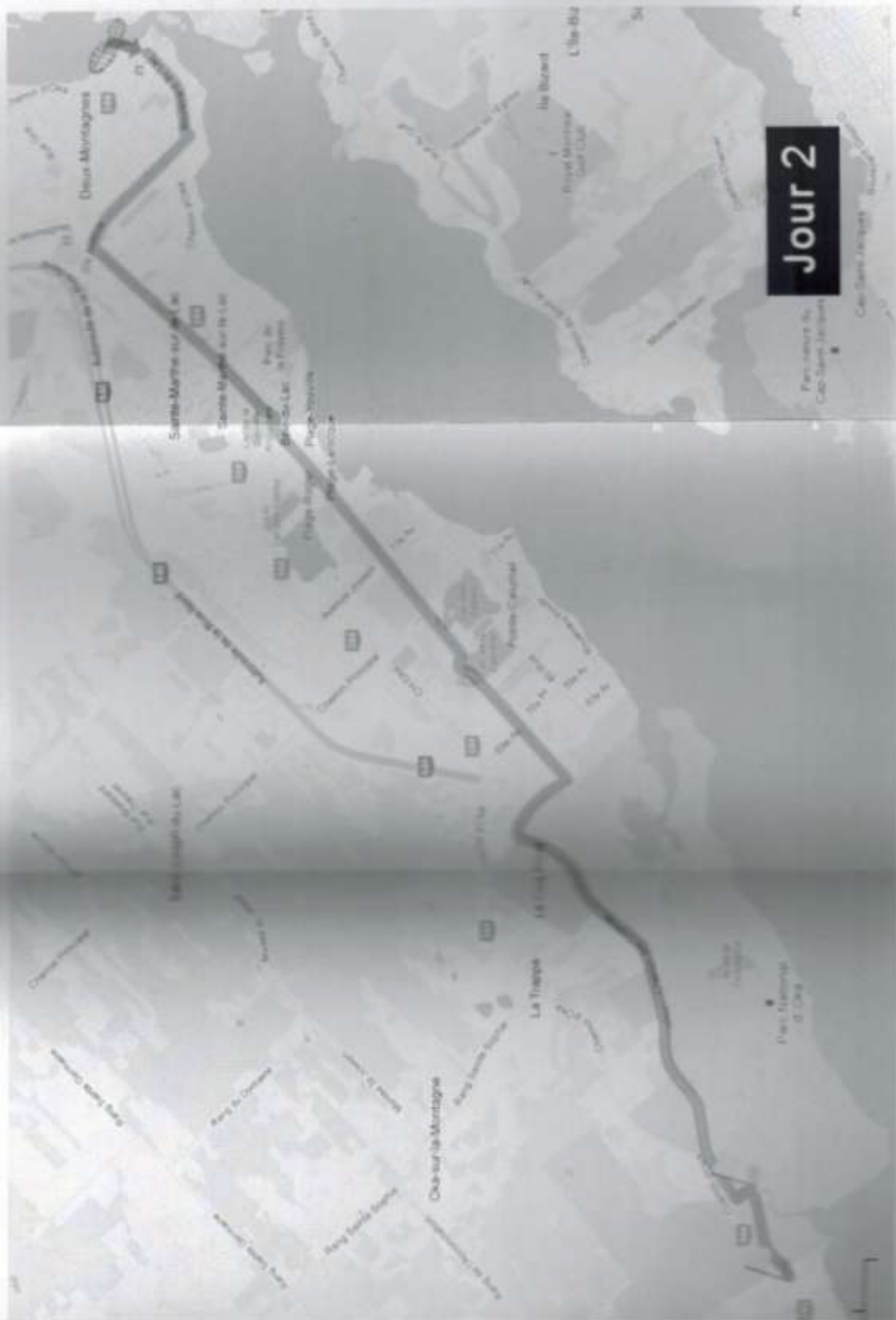


Les églises de Saint-Benoît et de Saint-Joseph-du-Lac

Les Points de vue sur Montréal, les vergers, les vignobles et les Croix de chemin.



# Jour 2





# Jour 3



Châ-sur-la-Montagne

# Jour 4





# Jour 5

